

École primaire Marcel Pagnol

8 allée Riquet
31150 Lespinasse
Tél / Fax : 05 34 27 29 30
mail : ce.0310596e@ac-toulouse.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2/3

JEUDI 8 FEVRIER

Étaient présents au Conseil d'école de ce jour :

Monsieur Miquel directeur,

L'équipe enseignante :

Mesdames HILAIRE, FREMON, TERRANCLE, ROUMIGUIER, MONTEIL, JEAN, OUVRIEUX, RICHARD, ROGUET, BARRE.

CLAE Mmes LLOGEN et TRISTAN.

Parents d'élèves :

Mesdames MOURGUES, PECHARROMAN, GIMENEZ, SAVROT, BURGALAT, CHIESURIN,

Mairie:

Madame BEN BELAID, conseillère municipale, Monsieur THIRION, coordinateur pôle éducation local

Excusé(es) : Monsieur MARQUE, IEN de la circonscription, Monsieur ALENCON, Maire, Mmes WYQUART, SAINTAGNE, DOMINGUES enseignantes,

Heure de début : 18h

ORDRE DU JOUR

<u>VIE DE L'ECOLE:</u>	<u>PEDAGOGIE :</u>
a) Travaux et sécurité dans et aux abords de l'école b) Absences et remplacements classe M1 c) Coopératives scolaire d) Effectifs RS 2024 e) CLAE	a) Dispositif Phare et journée «Non au harcèlement» b) Evaluations CP c) Liaison école-collège et campagne d'affectations au collège d) Projets: école, classes, cycles, inter-cycles

1- Vie de l'école :

a) Travaux et sécurité dans et aux abords de l'école.

Travaux réalisés :

-Finalisation de la réparation de l'ascenseur (nouveaux bâtiments).

-Travaux dans la chaufferie

-Analyse de la qualité de l'air dans certaines classes et le réfectoire (semaine du 5 février). Les résultats seront communiqués sous peu.

-Plantation de la pelouse dans la cour de récréation au printemps.

-Petites réparations diverses. A ce titre M Miquel souligne l'importance de l'application qui permet la gestion des travaux et la rapidité d'intervention des équipes techniques.

Travaux en suspens :

- infiltration d'eau récurrente au niveau du toit de la maternelle.

- Porte donnant accès aux toilettes du bâtiment principal. Le châssis et l'encadrement béton sont à reprendre. La porte a été condamnée.

Ces travaux sont garantis dans le cadre de la garantie décennale. La mise en travaux sera effectuée lorsque la mairie aura eu un retour de l'assurance.

- Un jeu de maternelle sera enlevé car il n'est plus conforme aux normes de sécurité.

Sécurité :

Pas d'exercice incendie et PPMS depuis le dernier conseil d'école.

Le niveau de sécurité Vigipirate est passé en « sécurité renforcé, risque attentat ». Les différents logos ont été modifiés et les places de parking aux abords de l'école sont à nouveau utilisables. Le contrôle à l'entrée de l'école reste de mise.

Suite à la mise en place des renforcements de mesures de sécurité Vigipirate, les accès piétons de l'école ont été fermés. Les parents élus indiquent qu'il manquait un passage sécurisé pour les enfants venant en vélo. Ils demandent s'il est possible d'aménager un accès sécurisé. Mme Ben Belaïd en prend note.

La police municipale est présente aux heures d'entrées et sorties ainsi que pour la sécurisation des évènements (marché de Noël et nuit de la lecture).

En termes de sécurité incendie et suite à l'ouverture de l'extension du groupe scolaire, la commune a fait appel à une société de conseil pour la mise en œuvre des consignes incendies dont notamment les points d'évacuation. Un temps de rencontre avec cette société est prévu 19 mars.

b) Absences et remplacements classe M1

Les parents élus ainsi que plusieurs parents de la classe M1 (maternelle) ont porté cette question auprès de la circonscription.

Mme Wicquart est en accident de travail depuis l'année dernière. Elle sera de retour à la rentrée. L'enseignant remplaçant qui a été affecté a à son tour été absent plusieurs semaines aux mois de novembre et décembre. Afin de clarifier la situation M Miquel souhaite rappeler le fonctionnement en cas d'absences d'enseignants:

- le directeur d'école signale les absences à la circonscription dès qu'il en est informé. C'est l'inspecteur de l'éducation nationale qui décide de la priorisation et de l'affectation des remplaçants selon les besoins des écoles de sa circonscription et les moyens à sa disposition. Pour les absences de longue durée (supérieure à un mois), les IEN peuvent demander le recrutement d'un enseignant contractuel. Des arbitrages sont parfois nécessaires. De plus les solutions de remplacement sont moins importantes en fin de semaine. Les absences sont plus nombreuses en période hivernale.

-Il faut également savoir que le nombre de remplaçants est largement insuffisant au regard des besoins et ce dès le début de l'année puisque certains remplaçants sont positionnés sur des postes classe pour une année entière (formations, demandes de temps partiels, arrêt longue maladie...).

-Par ailleurs, au-delà de ces aspects théoriques, il convient de prendre en compte certains éléments qui complexifient la situation : par exemple, lors d'une prolongation d'absence et sans document de prolongation, la circonscription ne peut maintenir un remplaçant sur le poste ou bien anticiper la suite.

- Les parents sont informés par mail par le directeur. Les parents ont donc été destinataires de plusieurs mails

chaque semaine afin de les tenir informés de l'état des remplacements. Malgré la volonté de ne communiquer que lorsque les informations étaient stabilisées, il est arrivé que des remplacements aient été modifiés au dernier moment. La circonscription a pu remplacer la moitié des absences environ.

-Lorsqu'un enseignant n'est pas remplacé, les élèves sont accueillis à l'école dans une classe de répartition désignée à l'avance dans l'ensemble du groupe scolaire. Les élèves étaient répartis, tant que possible dans la même classe afin d'assurer la sécurité de tous. Cependant, dans les faits, il a été de plus en plus complexe de répartir les élèves de maternelle en élémentaire au fur et à mesure que l'arrêt se prolongeait.

Les enseignantes de maternelle ont mis en place des malles pédagogiques (jeux, activités...) à destination de chaque classe d'élémentaire afin de permettre le meilleur accueil possible.

-Malgré toute la bienveillance de chacun, les parents, les enseignants, et surtout les élèves ont pâti de cette situation. M Miquel a reçu les parents qui en ont fait la demande et a répondu à l'ensemble des mails qui lui ont été adressés sur le sujet. Les parents élus et la circonscription ont été en copie de certains de ces échanges.

Depuis qu'une solution de remplacement pérenne a été mise en place, les élèves de la classe semblent plus sereins, enclins au travail et investissent pour la plupart leur rôle d'élève.

L'équipe enseignante tient à souligner unanimement le rôle formidable de l'ATSEM Nena Baroumi, qui a assuré un rôle très important pour les enfants tout au long de cette période, et a représenté un véritable repère pour eux.

Un problème dans la classe de Mme Domingues a été soulevé par les parents concernant le climat de classe, ils s'inquiètent de l'impact sur leurs enfants et sur l'enseignante.

L'absence actuelle de Mme Domingue n'a pas de rapport avec ce climat, cela était prévu en amont.

Le directeur a rencontré les parents qui en avait fait la demande. La gestion de l'enseignante ne pose pas de problème et personne ne remet en cause son travail. Les élèves sont en situation d'apprentissage. M. Miquel a échangé avec les élèves à ce sujet. Il n'y a pas d'attitude grave mais un travail, dans l'école, avec l'enseignante et les élèves, pourra être mené pour améliorer le climat de classe afin de diminuer le bruit engendré, d'améliorer l'écoute et la coopération.

c) Coopératives scolaire

maternelle : 6471,89 €

recettes : 4108,19 €

depuis le dernier conseil d'école :

Don APPEL : 300 € investis en matériel de musique

photo de classe : 712,87 €

Dessin d'école : 166 €

Marché de Noël : 636,82 €

Remerciement aux parents qui ont joué le jeu, les enseignantes et ATSEM se sont organisés pour que la classe 1 participe de la même manière que les autres

Subvention mairie : 1530€

Dépenses : 1540€

301.35 € cotisation OCCE

350 € Régie d'avance pour chaque classe

199 € Coffre extérieur pour ranger des jeux de cour

340 € cinéma pour 4 classes

49,80 € Galette des rois

300€ matériel musique

Dépense à venir : Sorties scolaires

Elémentaire

recettes

Subvention mairie 3146€

Photo de classe 1329€

Don des parents 1312€ (cela représente 5,96€ par élève)

APPEL 700€ investis dans du matériel de musique

Don de 100€ par M. CROUZAT, une personne du troisième âge qui a été touché par la carte de vœux des enfants (pour la deuxième année)

Dépenses

Cinéma 642€

Musée 48€

Spectacle CE1/CE2 288€

Spectacle CM 330€

Cité de l'espace CE1/CE2 (payée d'avance) 675€

boîte aux lettres 24€

Somme disponible restante : 9965€

Remerciement à la mairie qui participe aussi en faisant un don.

Discussion : réfléchir à faire une relance en octobre pour avoir une participation des parents plus importante

d) Effectifs RS 2024

Les effectifs prévisionnels de la rentrée sont les suivants (au 15 novembre) :

44 PS, 40 MS, 42 GS, 35 CP, 35 CE1, 40 CE2, 37 CM1, 61 CM2. (+ 9 en maternelle et -7 en élémentaire par rapport aux effectifs constatés à la même date)

Depuis cette date, 9 nouveaux élèves ont été admis, dont 8 en élémentaire. Des appartements sont encore en cours de livraison. Cela devrait entraîner de nouvelles inscriptions (3 sont d'ores et déjà programmées en CE1). Ainsi le delta de -7 élèves par rapport aux prévisions a déjà été comblé, même dépassé, alors que le delta passe à +10 en maternelle, soit mécaniquement 2 à 3 élèves de plus dans chaque classe. Pour rappel les effectifs en maternelle sont actuellement de 30 élèves et de 24,7 en élémentaire. Au total la moyenne est de 27,4 élèves par classe.

Pour les écoles primaires il n'y a pas véritablement de mode de calcul prédéfini. L'administration prend en compte les effectifs du groupe scolaire au global ou sépare les effectifs maternelle et élémentaire selon les cas. D'après les informations des syndicats, il restait 8 places « disponibles dans l'école » au 15 novembre. Avec les nouvelles inscriptions nous avons atteint ce seuil (+11). Une ouverture n'est pas dans les prévisions de l'administration à ce jour.

Des hypothèses ont commencé à être imaginées pour anticiper la prochaine rentrée scolaire.

En restant sur l'organisation actuelle, il y aurait 32 élèves en maternelle dès le mois de septembre. Une autre hypothèse envisagée serait de mettre au moins une dizaine de maternelles dans un double niveau avec des élémentaires.

La mairie annonce qu'il est tout à fait probable que l'effectif soit plus important que le prévisionnel donné en octobre, suite aux livraisons de nouveaux bâtiments. La mairie soutient l'idée qu'une création de classe sera sans doute indispensable.

Les parents s'inquiètent pour les enfants et pour les enseignants qui risquent de ne pas tenir le coup face à ces effectifs importants.

La mairie indique que les inscriptions débuteront le 29 février.

e) CLAE

M. Miquel souhaite rappeler que régulièrement, des enfants ne sont pas inscrits à la cantine le mercredi. Contrairement aux autres jours, le CLAE ne pourra pas accepter les élèves qui ne sont pas inscrits, même en facturant une majoration. Ces élèves peuvent rester jusqu'à 45 minutes à l'école pour certains le temps que les parents puissent s'organiser pour venir les récupérer. Enseignants et directeur sont donc contraints de surveiller bénévolement les élèves et d'adapter leur emploi du temps professionnel et personnel.

La mairie est désormais systématiquement informée lorsque des élèves n'ont pas été récupérés le mercredi.

Elle fera des relances auprès des familles si nécessaire.

Rappel de la loi : le code de l'Education n'impose pas qu'un élève, dès lors qu'il a atteint les 6 ans, soit remis à une personne physique au portail. Ainsi, si un élève n'est pas inscrit au CLAE, il pourrait théoriquement sortir seul. Pour un enfant de maternelle, si un adulte n'est pas présent, l'école est censée faire appel à la gendarmerie si elle ne parvient pas à contacter la famille.

Le CLAE indique qu'il est contraint de calculer le nombre d'animateurs en fonction des effectifs inscrits et ne peut pas accueillir des élèves non-inscrits.

Proposition de la mairie : refaire une note d'information aux parents pour expliquer le fonctionnement aux parents.

2. Pédagogie

a) Dispositif Phare et journée « Non au harcèlement »

L'école a participé à la journée « non au harcèlement ». Lors de cette journée les élèves du CE2 au CM2 ont répondu à un questionnaire national. Sur le même temps, les élèves de CP et CE1, avec l'appui de l'infirmière scolaire ont répondu à des questionnaires simplifiés et adaptés à leur âge après un temps de sensibilisation.

Le questionnaire était renseigné de façon anonyme. Les questions permettaient de balayer différents temps (avant l'école, à l'école), d'évoquer la question des écrans et des réseaux et d'explorer le ressenti des élèves.

Plus le nombre de réponses de types 2, 3 et 4 est élevé, plus le risque qu'une situation de harcèlement existe est élevé. Une majorité de réponses 3 ou 4 révèle notamment une situation probable de harcèlement.

Analyse des résultats pour l'école (uniquement le questionnaire national)

Cycle 2 :

Pourcentage de réponses 1 en fonction des classes :

-Ce1Ce2 A : 55%

-Ce1 Ce2 B 73%

-CE2 : 88%

Items les plus fréquemment évoqués en réponses 2 à 4 (items indiquant l'existence d'une problématique)

-Mise à l'écart (3 classes)

-Dire des choses fausses (3 classes)

-Être embêté aux WC (2 classes)

- Moqueries (1 classe)

-Menaces de vols (1 classe)

-Surnom (1 classe)

Beaucoup plus de réponses 2 à 4 dans la classe de CE1 CE2 A. Cette différence entre les classes du cycle peuvent s'expliquer par des conditions de passation différentes ou une moins bonne compréhension des attentes par les élèves.

Cycle 3 :

Pourcentage de réponses 1 en fonction des classes :

-CM A : 77 %

-CMB : 79%

-CMC : 65%

-CMD : 88%

Items les plus fréquemment évoqués en réponses 2 à 4 :

-Mise à l'écart (4 classes)

-Dire des choses fausses (4 classes)

-Moqueries (4 classes)

-Surnom (3 classes)

-Menaces de vols (2 classes)

-Être embêté aux WC (1 classe)

En conclusion, nous constatons que les items qui évoquent une problématique vécue par les élèves relèvent davantage des propos tenus, de mises à l'écart plutôt que de faits de violences physiques. Aucun élève n'a donné une majorité de réponses 3 et 4.

Cela a permis de travailler en équipe sur plusieurs points :

-Augmenter la vigilance dans les toilettes

-Travailler sur l'empathie et le rapport aux autres

-Mettre à disposition des outils (malle pédagogique sur le harcèlement, renforcer la médiation par les pairs)

-Travailler en lien avec les familles notamment sur la question des écrans et des réseaux sociaux.

Mme Frémon et M Miquel pilotent le sujet du harcèlement à l'école. La malle pédagogique (livres, jeux) commence à tourner dans les classes afin d'y être exploitée. Au printemps, un café des parents sur la thématique du harcèlement sera proposé (modalités exactes à définir). Un projet CNR autour de la thématique du climat scolaire est en cours d'élaboration pour demander des moyens en termes d'aménagement, de formation mais également afin de constituer un réseau de partenaires autour de la question du harcèlement et du climat scolaire.

b) Evaluations CP et LSU

Les évaluations point d'étape ont été passées dans les classes de CP. Ces évaluations permettent d'évaluer les compétences de CP contrairement aux évaluations de début d'année qui permettaient de juger des acquis de maternelle.

Les résultats permettront de définir les groupes de besoins.

Français : deux élèves fragiles ou à besoin sur la moitié des compétences évaluées.

Mathématiques : un élève fragile ou à besoin sur la moitié des compétences évaluées et un élève fragile ou à besoin sur l'ensemble des compétences évaluées.

Les résultats montrent une très bonne maîtrise des compétences évaluées.

Livret Scolaire Unique : il a été décidé de le dématérialiser cette année. L'équipe fera le point pour savoir si tous les parents ont pu le consulter.

c) Liaison école-collège et campagne d'affectations au collège

Après plusieurs années de pause, un conseil école collège s'est tenu le 25 janvier au collège de Fenouillet en présence d'enseignants de premier et du second degré.

Ce conseil a permis de faire un bilan des résultats aux évaluations nationales, du CP à la 6^e, à l'échelle de la circonscription et de définir des axes de réflexions en Français et mathématiques afin d'améliorer certains résultats plus massivement échoués. Un autre conseil permettra de travailler sur les liaisons pédagogiques entre les écoles et le collège.

La campagne d'affectation des élèves en 6e va bientôt débuter. 45 élèves sont actuellement inscrits en CM2.

Le collège d'affectation est défini en fonction de l'adresse des parents. Durant les mois de mars et avril plusieurs documents seront transmis aux parents des futurs 6e afin de vérifier les adresses puis de déterminer le collège de secteur. Ces documents devront être vérifiés et remplis avec la plus grande vigilance par les parents.

d) Projets: école, classes, cycles, inter-cycles

□ Des projets à l'école

Projet musique : intervention de Monsieur Longchampt dans toutes les classes de maternelle et d'élémentaire.

Médiation par les pairs/gestion des émotions : des élèves de CE2 ont été formés sur les temps d'APC. D'autres seront formés à la rentrée. La médiation fonctionne sur les temps scolaire et périscolaire.

Conseil des élèves (en collaboration avec le CLAE)

Deux conseils d'enfants ont eu lieu depuis le dernier conseil d'école. Les demandes des élèves ont pour l'essentiel concerné l'aménagement des espaces de l'école. En fonction des besoins, certaines demandes pourront être transmises à la mairie pour en évaluer la faisabilité.

BCD : le projet n'avait pas pu être mis en place avant à cause de l'absence de Mme Béges.

Un problème a été soulevé concernant le contenu de quelques livres (une collection). Il y aurait eu un raté.

Le tri des livres n'avait pas été fait en collaboration avec les parents et les enseignants. Une demande a été faite pour y associer les parents.

Informatique : les ordinateurs ont été reçus en maternelle mais n'ont pas encore pu être mis en place.

Climat scolaire :

L'équipe a déposé un projet CNR afin de demander des financements en termes de dotation et de formation notamment.

Les projets CNR visent à faire émerger dans le cadre de **concertations locales** des initiatives nouvelles fondées sur les **besoins constatés par les équipes** et de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités. Il s'agit d'une **démarche volontaire** des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes.

Ce projet a pour objectif de réunir l'ensemble des partenaires autour de l'école et de développer une logique de réseau. L'objectif majeur est de travailler sur l'amélioration du climat scolaire en déclinant des actions autour de la médiation, de la gestion des émotions, de la lutte contre le harcèlement, de la communication non violente. Si ce projet est accepté, le financement accordé pourra permettre d'acheter du matériel pédagogique, du mobilier spécifique, de rémunérer des intervenants, de participer à des actions ciblées avec des associations.

- Projets : classes, cycles, inter-cycles

- *Des projets dans les cycles.*

Cycle 1

Marché de Noël

Travail autour des émotions

Projet « tour du monde » et JO pour toutes les classes du cycle.

Cycle 2

Sortie cinéma le 7 décembre, pour le film : « We have a dream »

Projet en cours autour du handisport

Mobility Pass avec la police municipale.

Classes de CP : temps d'échange avec les seniors (envoi de carte de Noël)

Cycle 3

Sortie cinéma pour le film : « We have a dream »

Mobility Pass avec la police municipale.

Sensibilisation à la vie sexuelle et affective axé sur la puberté et le consentement avec l'intervention de la réserve sanitaire.

En cette année Olympique, l'ensemble des classes de l'école participe à des actions en lien avec le sport et les JO.

La séance est levée à 20h08

Signatures :